



AMICALEMENT WEB



SAISON 2013-2014 – N°95 – 21 Octobre 2013

COTISATION 2013-2014

Adresser un chèque de 20€ à l'ordre de l'Amicale des Educateurs, à : Jean-Luc MANSO 57B, chemin des Dessus de Chailluz 25000 BESANCON.

Votre carte 2013-2014 vous sera expédiée prochainement.

Obligations des clubs ...

Les clubs sont **soumis à des obligations** concernant :

- les arbitres
- les équipes de jeunes
- les terrains

Sous **peine de sanctions financières ou sportives**

Si pour les terrains le club ne **dispose pas de toutes les clefs de solution** (intervention nécessaire des communes ou de communautés de communes) pour les **deux autres obligations le club est maître d'œuvre**.

Alors **rappelons que pour se mettre en conformité avec** :

- les obligations de jeunes (qui ont évolué lors de la dernière AG) : les clubs doivent **engager des équipes dès à présent** ;
- les obligations du statut de l'arbitre : les inscriptions pour les **candidats arbitres seront closes le 15 novembre**.

Bresse-Jura reçoit son Label Argent ...

Lundi 14 octobre **l'Ecole de Foot de Bresse-Jura** a été distinguée en recevant le **LABEL ARGENT**.
En présence de Denis TROSSAT, François FRAICHARD, François PERRODIN, Jean-Louis MAITRE (maire de Bletterans et Commenailles), Daniel PROST (président de BJ) et de jeunes licenciés, **Michel SORNAY** a remis le diplôme à M. **Jean-Yves LAGUT**, responsable de l'Ecole de Foot. Rappelons que ce diplôme est une **reconnaissance des qualités** d'accueil, de fidélisation, d'encadrement et de formation des clubs vis à vis des **jeunes licenciés de U7 à U13**.

L'Ecole de Foot de Bresse Jura compte 140 licenciés encadrés par 23 dirigeants.